

Cinq types de bassins de recrutement

L'analyse des zones de concentration d'emplois et de leur agrégation en grands pôles d'activité permettent de disposer de données statistiques sur les lieux de résidence des actifs qui y travaillent. Il est alors possible d'analyser à un niveau géographique fin l'attractivité du pôle urbain amiénois et de mettre en évidence les relations privilégiées que certains territoires ont avec ces espaces infra communaux. Ainsi cinq types de bassins de recrutement ont été identifiés. Globalement les emplois des quatorze grands pôles sont occupés par des actifs qui résident pour moitié dans l'unité urbaine amiénoise, 30 % dans les autres parties du Grand Amiénois et 20 % en dehors.

Arnaud Laure, Aduga

Selon les pôles d'activités, les territoires de résidence des actifs sont différents, en fonction notamment de la localisation géographique des pôles et des catégories socioprofessionnelles des actifs qui y travaillent.

En moyenne, les emplois des quatorze grands pôles sont occupés par des actifs qui résident pour moitié dans l'unité urbaine amiénoise, 30 % dans les autres parties du Grand Amiénois incluant la communauté de communes Avre Luce Moreuil, et 20 % en dehors du Grand Amiénois.

D'un point de vue synthétique, à partir de ces critères, cinq types de bassins de recrutement des salariés peuvent être identifiés (*figure 15*).

Des pôles centrés sur l'unité urbaine

Deux familles de pôles recrutent des actifs résidant essentiellement dans l'unité urbaine d'Amiens. Deux pôles situés en position péricentrale constituent la première catégorie (*figure 15 - catégorie 1*) accueillent une plus grande proportion d'emplois occupés par des actifs résidant dans l'unité urbaine d'Amiens. Le premier sur un secteur comprenant la première partie de la rue Saint-Fuscien et s'étendant jusqu'à Pierre Rollin, qui comporte les lycées de la cité scolaire, la Providence et le centre des impôts. Le second, situé sur une partie des quartiers nord comprend l'antenne

régionale de France télévision et la zone franche d'Amiens Nord (désormais dispositif "territoires entrepreneurs"). La nature des emplois de cette dernière et les conditions fiscales favorisent le recrutement dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville situés à Amiens. La deuxième catégorie (*figure 15 - catégorie 2*) réunit six pôles qui font appel à des salariés dont l'origine géographique est assez diversifiée, même si une majorité de la main d'œuvre réside dans le pôle urbain. La plupart d'entre-eux ont un système productif structuré par les activités de services, plutôt non marchands, qui font plus souvent appel à des catégories professionnelles qui privilégient une résidence urbaine (cadres de la fonction publique, enseignants, professions de l'information, des arts et des spectacles (*figure 14*). C'est aussi le cas de professions du secteur tertiaire marchand comme les employés de commerce et les personnels des services aux particuliers (*figure 14*).

La vallée Saint-Ladre accueille des actifs essentiellement implantés dans le Grand Amiénois

Non loin, la zone de Saint-Ladre, au profil économique majoritairement commercial (centre commercial *Carrefour*, *Leroy Merlin*) constitue à elle seule la 3^e catégorie présente. Son aire de recrutement est essentiellement locale et centrée sur le

Grand Amiénois (90 % des actifs, 48 % résidant dans l'unité urbaine d'Amiens).

Des pôles aux origines géographiques des actifs plus équilibrées

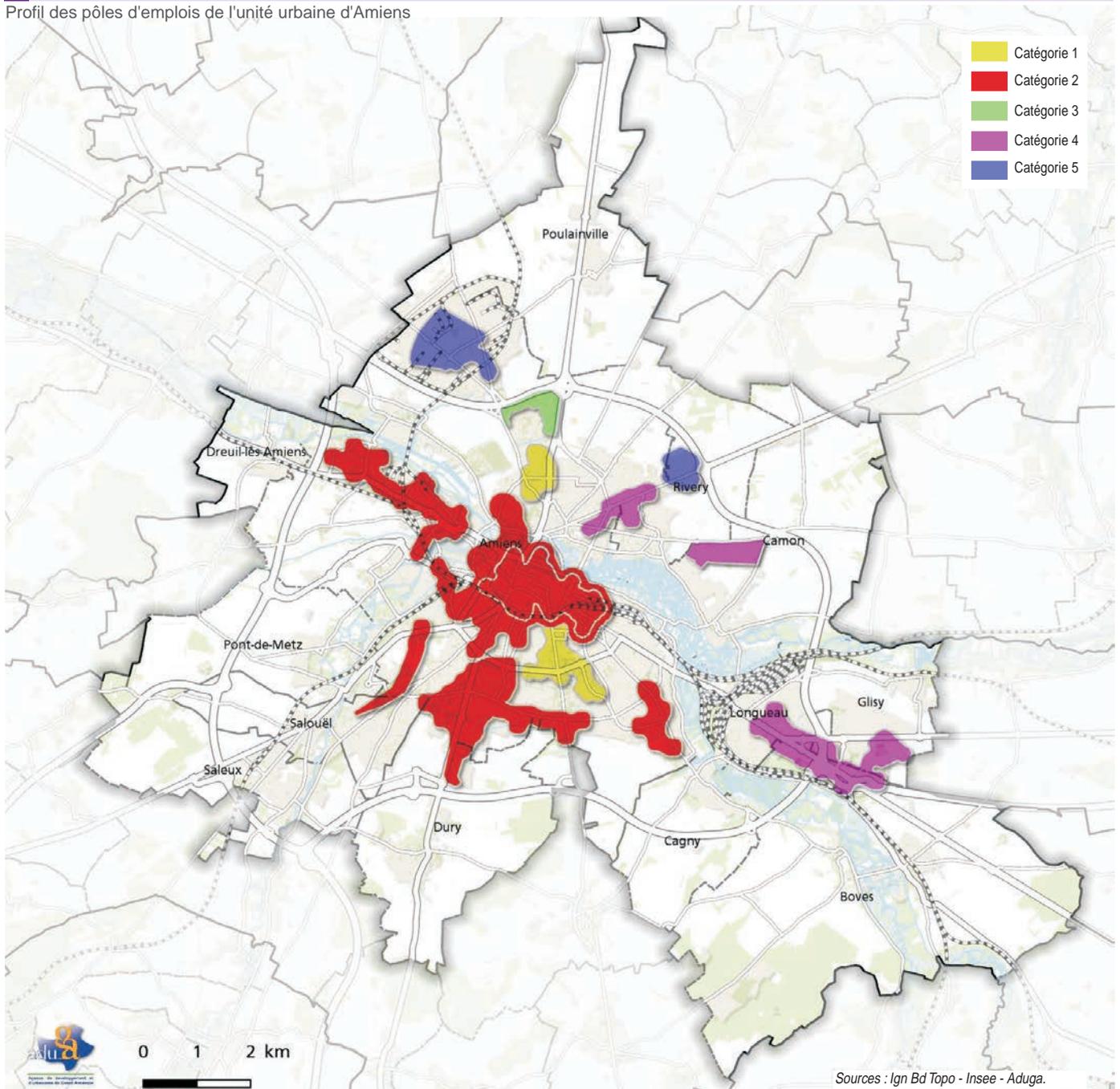
Dans une position plus périphérique et connectée à la rocade, le zone de concentration d'emplois Jules Verne, la Blanche-Tâche et le secteur de la route d'Albert-Défense Passive ont un profil plus équilibré entre une main d'œuvre citadine et périurbaine et forment en cela la 4^e catégorie (*figure 15 - catégorie 4*).

Des pôles dont une majorité d'actifs réside en dehors du pôle urbain

Enfin, le dernier groupe est constitué de deux pôles qui ont la particularité d'avoir un bassin de recrutement tourné vers l'extérieur du pôle urbain. Ainsi, seulement 34 % des emplois de l'Espace Industriel Nord sont occupés par des actifs résidant dans l'unité urbaine d'Amiens. Cependant, une grande partie de ses emplois sont occupés par des actifs résidant dans d'autres territoires du Grand Amiénois : près d'un emploi sur deux. La Haute-Borne de Rivery présente la spécificité d'avoir une main d'œuvre qui réside davantage en dehors du Grand Amiénois (près d'un emploi sur quatre). ■

15 Les bassins de recrutement des différents pôles d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens

Profil des pôles d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens



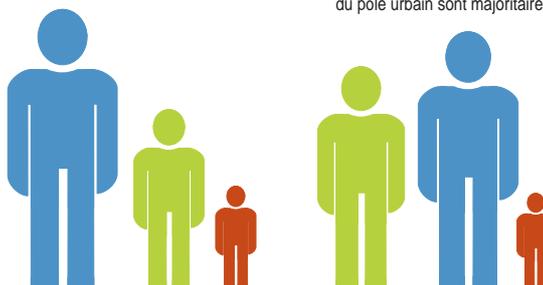
Cinq catégories de pôles d'emplois

- 1 - Pôles peu ouverts sur l'extérieur de l'unité urbaine : 60 % des actifs résident dans l'unité urbaine d'Amiens, 25 % reste du Grand Amiénois et 15 % hors du Grand Amiénois ;
- 2 - Pôles dont une majorité d'actifs résident dans l'unité urbaine d'Amiens : 50 % unité urbaine d'Amiens, 30 % reste du Grand Amiénois et 20 % hors du Grand Amiénois ;
- 3 - Pôle centré sur le Grand Amiénois : 50 % unité urbaine d'Amiens, 40 % reste du Grand Amiénois, 10 % hors du Grand Amiénois ;
- 4 - Pôles plus équilibrés entre les trois origines géographiques des actifs : 45 % unité urbaine d'Amiens, 35 % reste du Grand Amiénois, 20 % hors du Grand Amiénois ;
- 5 - Pôles dont les actifs résident en majorité en dehors de l'unité urbaine d'Amiens : 40 % unité urbaine d'Amiens, 45 % reste du Grand Amiénois, 15 % en dehors du Grand Amiénois.

16 Exemples de deux situations contrastées

Groupe 2
 6 pôles : 55 400 emplois
 bassin de recrutement diversifié

Groupe 5
 2 pôles : 10 800 emplois
 pôles où les actifs qui résident en dehors
 du pôle urbain sont majoritaires



- actifs résidant dans l'unité urbaine d'Amiens
- actifs résidant dans le Grand Amiénois mais en dehors de l'unité urbaine d'Amiens
- actifs résidant en dehors du Grand Amiénois